**Règlement**

Le trail « L’Éolienne » organisé par l’Entente Ouest Lyonnais est une course sur routes et sentiers. Cette épreuve est ouverte à tout coureur licencié ou non à partir des catégories Cadets pour le Défi Duo et Juniors pour les Petit Défi et Grand Défi. Les licenciés de la Fédération Française d’Athlétisme devront fournir une photocopie de la licence. Les non licenciés FFA devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l’athlétisme et de la course à pied en compétition, datant de moins d’un an.

**Lieu de départ et d’arrivée :**

Centre associatif de La Roche aux Sauvages (69170).

**Date et horaires :**

Dimanche 14 mai 2023.

8h30 pour le Grand Défi.

9h00 pour le Petit Défi.

9h30 pour le Défi Duo.

10h pour la course enfants.

**Ravitaillement :**

Il s’agit d’une épreuve se déroulant en autosuffisance partielle (esprit trail).

Défi Duo : 1 ravitaillement complet.

Petit Défi : 1 ravitaillement complet.

Grand Défi : 2 ravitaillements complets et un point d’eau.

Ravitaillement à l’arrivée pour tous les coureurs.

**Équipement :**

Chaque concurrent s’équipera en fonction de la météo, réserve d’eau de 50cl obligatoire pour le Grand Défi.

**Assistance médicale :**

Elle est assurée par des secouristes et des signaleurs. Chaque participant se doit de signaler tout coureur en détresse aux membres de l’assistance médicale présents sur le parcours. Les médecins et secouristes auront toute autorité et tout pouvoir pour arrêter un coureur en cas de problème médical important.

**Respect de l’environnement :**

Des poubelles seront à la disposition des coureurs aux ravitaillements. Tout participant surpris à jeter des papiers et autres déchets sur le parcours sera disqualifié. Il rejoindra l’arrivée par ses propres moyens. Aucune réclamation ne sera acceptée.

**Catégories d’âge (hommes et femmes) :**

Défi Duo et Petit Défi : Juniors à Vétérans.

Grand Défi : Espoirs à Vétérans.

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée.

**Récompenses :**

Aux 400 premiers participants au retrait des dossards.

Grand Défi et Petit défi : Lots divers et produits régionaux aux 3 premiers hommes et femmes au scratch ainsi qu’aux premiers de chaque catégorie sans cumul possible.

Défi Duo :  Lots divers et produits régionaux aux 3 premiers hommes et femmes au scratch.

**Assurance :**

Les organisateurs ont souscrit une assurance mais chaque coureur devra être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile.

**Condition physique des participants :**

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables en cas d’accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

**Signalisation et contrôles :**

Balisage réalisé par des panneaux et rubalises (essentiellement sur les arbres) ainsi qu’un système de fléchage/marquage au sol temporaire (pour préserver l’environnement). Des signaleurs seront placés sur le parcours aux différents points stratégiques ou à risque. Des contrôles seront effectués à un ou plusieurs points tenus secrets.

**Tarifs :**

Grand Défi : 17€ par internet, 20€ le jour J.

Petit Défi : 12€ sur internet, 15€ le jour J.

Défi Duo : 14€ par équipe de 2 sur internet, 20€ le jour J.

Course enfants : Don libre au profit de l'école d'athlétisme de l'EOL.

Toute inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra faire l’objet d’aucun remboursement.

**Date limite d’inscription :**

Par internet jusqu'au vendredi soir précédent la course.

Sur place le jour de la course.

**Retrait des dossards :**

Sur le lieu de départ à partir de 7h30.

**Droit à l’image :**

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l’occasion de leur participation à l’épreuve, sur tout support pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**Annulation :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course en cas de conditions météorologiques défavorables, pouvant mettre en jeu la sécurité des participants. L’organisateur aura tout pouvoir pour faire respecter le présent règlement. En cas de force majeure, l’organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment et de modifier tout ou partie de l’itinéraire.

Toute inscription implique la prise de connaissance et l’entière acceptation du présent règlement.